

LCSM

LE MAGAZINE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN



www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

N°3 Automne 2016



Credits photo: © Didier Depoorter

éclairage | 12

Quelle intercommunalité pour demain ?

santé | 04

Le projet de santé se précise

éducation | 06

La rentrée scolaire

LA 
CHAPELLE
SAINT 
MESMIN 

04 ensemble

- 04 **santé**
Le projet de santé se précise
- 05 **éducation**
Des dictionnaires avant l'entrée au collège
- 05 **laïcité**
La laïcité fait son mur
- 06 **éducation**
La rentrée scolaire



05



09

07 dynamique

- 07 **vous**
Damien Ronsse : une vie en harmonie
- 08 **sport**
Le badminton : à toute vitesse !
- 09 **jeunesse**
Les jeunes Chapellois en mode découverte
- 10 **culture**
Échap' & Vous ! est de retour au mois d'octobre
- 11 **agenda**

12 horizon

- 12 **éclairage**
Quelle intercommunalité pour demain ?
- 14 **initiative**
Des jardins familiaux à l'initiative de la ville
- 15 **patrimoine**
Restauration intérieure de l'église
- 16 **UGE CAM**
Pose de la première pierre



16





Nicolas BONNEAU,
Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

17 **pratique**

17 **expression**

Notre pays a de nouveau été gravement frappé par le terrorisme au cours de l'été. Notre ville a bien sûr exprimé sa solidarité en s'associant à l'hommage national aux victimes.

L'ampleur de la menace actuelle implique que nous prenions pleinement conscience de la gravité de la situation. L'Etat doit, sans faiblesse, tout mettre en œuvre pour combattre les causes de cette barbarie. Mais c'est toute la société et tous les citoyens qui doivent également se mobiliser.

Pour ma part, j'ai toujours placé votre sécurité au cœur de mon action. Je l'ai fait depuis longtemps par conviction et non seulement en réaction à l'actualité.

*J'ai toujours placé
votre sécurité au cœur
de mon action*

Dès mon élection en 2008, j'ai agi immédiatement pour la réouverture de la caserne de nos pompiers. Je soutiens nos pompiers sans relâche en bénéficiant d'une attention positive du Département.

Au fil des années, nous avons augmenté les moyens et les effectifs de la police municipale. Nous continuerons

à le faire à l'avenir. Compte tenu de la situation nouvelle, j'ai également décidé de procéder à l'armement de nos policiers municipaux.

Dès 2012, nous avons mis en place un important dispositif de vidéo-protection. Chaque année, nous le complétons en déployant des caméras supplémentaires. Avec 43 caméras actuellement et plus de cinquante avant la fin de l'année, c'est l'un des dispositifs les plus importants dans notre département.

Depuis plusieurs années, nous avons aussi renforcé la sécurisation des abords et des accès de nos écoles et des structures d'accueil de la petite enfance. Notre vigilance est totale et en lien étroit avec tous les acteurs de la communauté éducative.

Votre sécurité est au cœur de mon action quotidienne avec les élus qui m'entourent et les agents municipaux qui sont pleinement mobilisés. J'adresse tout mon soutien à nos forces de sécurité intérieure, à nos forces armées, ainsi qu'aux citoyens réservistes, dans le combat implacable dans lequel notre pays est engagé.



18 **instantanés**

rencontre**Loterie**

L'association **La Piste de la Soif** organise une loterie au profit du Mali. À gagner : une dinde prête à cuire pour Noël. Les grilles numérotées seront disponibles chez les commerçants à partir du lundi 14 novembre. Le tirage des gagnants se tiendra le mercredi 14 décembre à 18h, salle René Deparday.

aînés**Repas des Anciens**

Le repas des Anciens se déroulera le dimanche 20 novembre à l'Espace Béraire. Un courrier détaillé a été adressé aux personnes concernées début septembre. Les inscriptions auront lieu du 3 au 19 octobre au centre social (entrée par la rue de la Poste). Les personnes qui ne peuvent pas participer au repas devront se rendre en mairie, 2 rue du Château, pour y retirer un colis gourmand à partir du mois de décembre.

animation

Une animation pour les seniors, avec une conférence suivie d'un apéritif, est organisée par la mairie le **mardi 11 octobre** à 10h à l'Espace Béraire. La conférence sera animée par Maître Basseville, notaire, qui interviendra sur plusieurs sujets autour de la transmission du patrimoine.
→ Inscriptions auprès du centre social **jusqu'au 3 octobre.**

**santé**

Le projet de santé se précise

À la suite du diagnostic territorial réalisé à l'initiative de la commune, les professionnels de santé ont approfondi leur réflexion. Le projet va s'articuler autour d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP).

I Un diagnostic approfondi

Pour renforcer la présence médicale, la municipalité a lancé dès 2014 une concertation avec les professionnels de santé de la commune. En 2015, un diagnostic territorial a été réalisé par le Cabinet Acsantis. Plusieurs réunions et entretiens individuels ont été organisés. Ce diagnostic a été présenté en janvier aux professionnels. Il a permis d'approfondir la réflexion qui débouche aujourd'hui sur la mise en œuvre d'un projet articulé autour d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP).

I Une maison de santé pluridisciplinaire

Les praticiens du cabinet médical situé rue de Beauvois projettent en effet de transformer leur structure en MSP. La municipalité a fait le choix de soutenir cette démarche. Les médecins ainsi que les professionnels paramédicaux sont en effet particulièrement attirés par un exercice regroupé et pluriprofessionnel. Cette forme d'exercice est aujourd'hui pratiquée dans le secteur libéral par les maisons de santé qui correspondent à un cadre juridique précis et à des missions de santé particulières. En pratique, l'actuel cabinet médical va être racheté par la commune qui procédera

également à l'agrandissement des locaux afin d'accueillir de nouveaux professionnels. La ville est déjà propriétaire du terrain jouxtant le cabinet qui permettra cette extension. Il est convenu que les professionnels médicaux et paramédicaux deviennent locataires de la commune. Les médecins actuels vont créer la structure juridique permettant de gérer la MSP. Ils vont aussi présenter un projet à l'agence régionale de santé (ARS) avec l'appui du Cabinet Acsantis, missionné pour cela par la ville. Un comité de pilotage constitué notamment d'élus et de représentants de toutes les catégories de santé va coordonner cette action.

I Une offre médicale renforcée

Ce principe a été validé par le conseil municipal du 21 juin 2016. Le comité de pilotage va désormais arrêter le cadre du projet et notamment la composition visée de la future maison de santé. Ce projet devrait se traduire par l'augmentation du nombre de médecins notamment généralistes et l'accueil de nouveaux professionnels paramédicaux.

La municipalité agit également en faveur de l'installation de nouveaux médecins spécialistes au sein du nouvel immeuble en cours de construction route d'Orléans. ■

éducation

Des dictionnaires avant l'entrée au collège

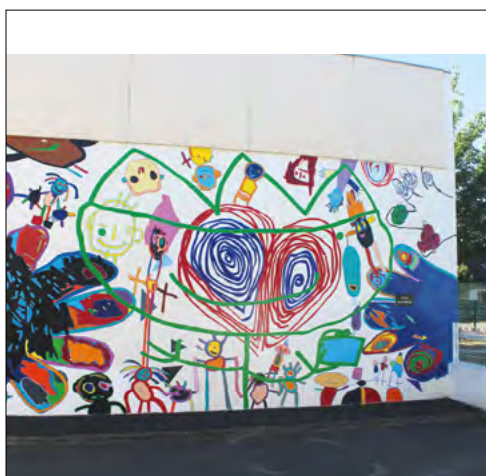
Au cours du mois de juin, chaque élève de CM2 s'est vu remettre un dictionnaire offert par la ville.

Dès 2008, la municipalité a pris la décision de remettre un dictionnaire offert par la ville à tous les élèves de CM2. La distribution se déroule tous les ans en fin d'année scolaire. Ce geste marque la fin du parcours scolaire des élèves au sein de l'enseignement du premier degré pour lequel la commune assure la mise à disposition des moyens (écoles maternelles et élémentaires, agents spécialisés, personnels périscolaires, matériels, fournitures...). Le dictionnaire devient ainsi le compagnon de route des élèves pour la suite de leurs études, au moment où ils font leur entrée au collège.

Les dictionnaires ont été distribués au cours du mois de juin dans chacune des classes aux 160 élèves de CM2 par le maire, Nicolas Bonneau, et son adjointe à l'Education et à



la Jeunesse, Laurence Duval. Le dictionnaire illustré remis cette année comporte une clé USB permettant d'accéder à des informations actualisées en ligne. Un dictionnaire anglais-français était également joint. Comme le maire l'a rappelé, à l'heure de l'essor des nouvelles technologies de la communication, un dictionnaire constitue toujours une source fiable d'informations et complète utilement les moyens dont les enfants disposent pour se documenter. ■



laïcité

La laïcité fait son mur

L'équipe pédagogique de l'école maternelle Bel-Air est à l'initiative d'un projet d'art plastique ayant pour thème la laïcité. Ce projet a été financé par la municipalité. Tout au long du printemps, Loran Guillot, artiste peintre, est intervenu auprès des enfants de l'école. Sous la

houlette de « Loran le peintre », ils ont dessiné la laïcité pour créer une grande fresque murale située à l'entrée de l'école.

Ce travail a été mené sur différentes phases préparatoires et successives. Les enfants ont d'abord esquissé des dessins qu'ils ont ensuite regroupés avec l'artiste. Les traits de crayon ont été reportés sur le mur par projection puis a commencé le travail de peinture qui s'est terminé fin juin. Un vernissage a été organisé le 1^{er} juillet en présence des familles qui ont pu admirer le résultat du travail des enfants avec les précisions de l'artiste. ■

pratique

Quotient familial 2017

Pensez à renouveler dès janvier 2017 votre quotient familial en vous présentant au service Education Jeunesse (en mairie, 2 rue du Château, **Tél. 02 38 22 34 53**) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 / fermeture à 16h30 tous les vendredis.

→ **Se munir des documents suivants** : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, attestation quotient CAF 2017.

inscriptions

Élections

L'inscription sur la liste électorale est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous avez changé de domicile, il convient de venir vérifier en mairie si vous êtes bien inscrit. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire, recevable au service vie citoyenne, en mairie, jusqu'au 31 décembre 2016 pour pouvoir voter lors des élections de 2017.

Seuls peuvent être inscrits sur la liste électorale (article L.11 du Code Electoral) :

- les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins ;
- ceux étant en mesure de justifier de leur qualité de contribuable sur la commune depuis 5 années consécutives.

Vous devez aussi être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques. Un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et/ou européennes.



repères

**Budget 2016
Éducation
et jeunesse
3,5 millions
d'euros**

éducation

La rentrée scolaire

Plus d'un millier de jeunes Chapellois ont fait leur rentrée le jeudi 1^{er} septembre dans les six écoles maternelles et élémentaires de notre commune.

I Stabilité des effectifs

La rentrée, objet de nombreux préparatifs de la part des enseignants et des services municipaux, s'est bien déroulée. Il est d'ailleurs d'autant plus important que les dossiers d'inscriptions soient déposés par les parents au plus tôt avant l'été afin de bien préparer la rentrée de leurs enfants. On note une stabilité globale des effectifs par rapport à l'année précédente. Les ouvertures de classes décidées les années précédentes ont été confirmées et il n'a été procédé à aucune fermeture.

I Gratuité confirmée pour les TAP

L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est identique à l'année scolaire précédente. Malgré la charge financière supplémentaire que représente cette réforme imposée à la commune, la municipalité a décidé de reconduire cette année encore la gratuité des TAP pour les parents.

I Des travaux pendant les congés

Pendant les congés scolaires, de nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles. On peut notamment citer le réaménagement des toilettes à l'école élémentaire Jean Vilar, le remplacement d'un sol souple dans la cour de l'école maternelle Jean Vilar, la réfection de peintures à l'école élémentaire Bel-Air et la réfection d'enduits à l'école élémentaire des Vallées. Du mobilier a également été renouvelé dans plusieurs classes.

I Démarches en ligne

La plateforme de services en ligne pour effectuer les démarches d'inscription, de réservation et de paiement rencontre un grand succès. Lancée fin mars dernier sur le nouveau site internet de la ville, l'Espace famille compte plus de 500 utilisateurs pour les prestations relatives à l'accueil périscolaire, à la restauration et au centre de loisirs. Le service Éducation-Jeunesse reste à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.

Les effectifs de la rentrée

Groupe scolaire	Maternelle	Elémentaire	Total
Les Vallées	103	203	306
Jean Vilar	171	294	465
Bel Air	128	173	301
Total	402	670	1072

Au collège Louis Pasteur, 541 élèves ont également fait leur rentrée...

VOUS

Damien Ronsse

une vie en harmonie

La musique dans les gènes ?

On peut penser que la passion de Damien Ronsse pour la musique est en partie héréditaire. Il compte ainsi beaucoup de musiciens dans son cercle familial. L'un de ses oncles joue comme lui de la trompette. Il est aussi le descendant de Félix Bergerard et de Valentin Bergerard qui furent tous deux chefs de l'Harmonie, et comme lui, pendant plusieurs décennies.

Membre de l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin depuis l'âge de 13 ans, Damien Ronsse en est son chef d'orchestre depuis 1993. Une longévité et une fidélité remarquable à l'Harmonie autour de laquelle il a organisé sa vie.

Deux ans après son entrée à l'école de musique à l'âge de 8 ans, Damien Ronsse commence l'apprentissage de la trompette avec son professeur Michel Bergerard qui est alors le chef de l'Harmonie. C'est ainsi en confiance qu'il y entre en 1983. Il y retrouve plusieurs de ses amis de l'école de musique. Il s'y plaît beaucoup car l'Harmonie répond à son envie de « faire de la musique tous ensemble ». En 1988, il entre au conseil d'administration. Deux ans plus tard, il termine son cursus à l'école de musique. Il est alors repéré par Jean-Paul Leroy, professeur au conservatoire d'Orléans où il restera une dizaine d'années en obtenant des distinctions en cornet à piston, en trompette et également un premier cycle en harmonisation-écriture.

En 1990, Damien Ronsse devient sous-chef de l'Harmonie et l'année suivante il suit une formation à la direction d'orchestre sous la houlette de Philippe Dulat (disciple de Sergiu Celibidache). L'année 1993 est celle des choix. Damien est sur le point d'obtenir son diplôme

d'ingénieur avec la perspective d'un futur emploi. Le conseil d'administration lui propose de prendre la direction de l'Harmonie. Il accepte après réflexion car il veut s'assurer de pouvoir assumer cet engagement. Son lien fort avec Michel Bergerard, qui l'épaulera d'ailleurs au début, est sans doute déterminant.

Damien Ronsse va faire ses choix personnels et professionnels autour de sa fonction. « L'Harmonie, c'est le fil conducteur de ma vie » confie-t-il. Un soir de 1995, alors qu'il effectue son service militaire, il arrive in extremis au cours d'un concert, au moment où il doit prendre la direction de l'orchestre. Il débute sa carrière professionnelle dans le Val-d'Oise et il effectue des allers-retours en semaine pour assurer les répétitions. Il ne revient professionnellement à Orléans qu'en 2007 en tant que responsable commercial avec des déplacements fréquents. Damien fera tout pour assurer ses fonctions musicales qu'il définit comme « 50 % de musique, de technique et 50 % de rela-

tions humaines, de gestion du groupe ». Il assure aussi une grande part des relations extérieures et de la logistique de l'association.

« L'Harmonie est le fil conducteur de ma vie »

Il rencontre sa future épouse, Laurence, également musicienne, au début des années 1990 lors du festival national d'opéra pour enfants. Laurence et Damien sont aujourd'hui les heureux parents d'une fille de 11 ans - qui entre à l'Harmonie - et d'un garçon de 8 ans qui se forment respectivement à la clarinette et aux percussions. « On va pouvoir monter un orchestre à la maison » s'amuse Damien. Aujourd'hui, après 23 années passées à la direction de l'Harmonie, il envisage sa relève afin de retrouver « le plaisir de jouer au sein de l'orchestre ».

tir**Résultats
championnats de tir**

→ **Championnat de France Handisport**, à Sens
William TORNETTO :
Médaille d'argent

→ **Championnat de France de tir aux armes réglementaires**, à Chinon
Christian ABIVEN :
Médaille d'argent

voyage**Week-end
à Sarrebruck**

Le comité des **Échanges Franco-Allemands** de La Chapelle-Saint-Mesmin organise un week-end à Sarrebruck en Allemagne **du 25 au 27 novembre**, pour découvrir ses marchés typiques de Noël et visiter le centre ancien.

→ **Tarif : 150 €/ personne. Pour tout renseignement : 02 38 74 94 28** ou pretre.joelle@wanadoo.fr

randonnée**L'association Mille-Pattes Chapellois**

propose plusieurs randonnées pédestres :

→ **Dim 23 oct**

Départ Place des Grèves.
3 parcours proposés : 15 km départ de 7h30 à 8h, 10 km départ de 8h à 9h, 5 km départ à 10h.
Au profit de l'Association Respi R 45.

→ **Sam 3 déc**

Départ 14h - Place de l'Hôtel de Ville. 2 parcours proposés : 5 km et 10 km
Au profit de AFM - Téléthon 2016

→ **Dim 11 déc**

Randonnée pédestre « le Défi-Loire 45 », entre Orléans et Beaugency par les deux rives de Loire. Organisée par l'OCB Rando et le Mille-Pattes Chapellois.
Départ de l'Ile Arrault à Orléans.
5 parcours proposés : 60 km départ à 5h, 44 km départ à 6h, 36 km départ à 7h, 22 km et 12 km départ à 8h.

**sport**

Le badminton : à toute vitesse !

Créé en 2003 dans notre commune, le club USC Badminton propose à tous les adultes une pratique en loisirs et dans un cadre convivial du plus rapide des sports de raquettes.

Le club a été créé par son actuel président, Jean-Yves Margat qui pratique depuis longtemps le badminton. En 2003, il repère les lignes des terrains de « bad » tracés dans un gymnase de la ville et utilisés par les écoles. Il propose alors la constitution d'un club rattaché à l'Union Sportive Chapelloise (USC). Avec l'intermédiaire du bulletin municipal et le soutien d'autres clubs de la ville, il peut rapidement commencer ses activités avec un premier groupe d'une trentaine d'adhérents.

Le club compte aujourd'hui 70 membres. Depuis le début, c'est la pratique en loisirs qui a été retenue par ses adhérents. Toute-

fois, si le club n'est pas affilié à la fédération française de badminton, il organise régulièrement des tournois inter-clubs au niveau inter-départemental ainsi qu'un tournoi en interne. Les badistes s'entraînent à l'intérieur de créneaux proposés deux fois par semaine : le mardi de 20h à 23h et le samedi de 9h à 12h. Les entraînements ont lieu au gymnase Aurélien Hatton mis à disposition par la commune. Le club dispose de ses filets et fournit les volants aux joueurs. Des raquettes de prêt sont disponibles pour les débutants.

Le badminton est une activité sportive très complète qui permet d'acquérir ou d'entretenir une excellente condition physique. Il requiert aussi de bonnes qualités techniques et tactiques. La vitesse en est le maître-mot : c'est le plus rapide des sports de raquettes. Il se joue en simple ou en double ainsi qu'en double mixte. Les adhérents du club chapellois apprécient l'ambiance conviviale et constructive qui y règne. Des joueurs de tous niveaux s'y côtoient en prenant plaisir à jouer ensemble et à progresser collectivement. Pour le président, cette entraide entre les joueurs est la force du club qui organise aussi des rencontres conviviales dans l'année et qui prête son concours à des manifestations organisées dans la commune.



Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter Jean-Yves MARGAT, président de l'USC Badminton :

→ Par téléphone au **06 72 35 72 12**

→ Par mail : jeanyves.margat@wanadoo.fr

jeunesse

Un bouquet d'activités avec le centre de loisirs

Plus de 400 enfants ont fréquenté le centre de loisirs municipal de « l'Île verte » au cours de l'été. Les animateurs avaient préparé une multitude d'activités pour les jeunes Chapellois.

Les activités ont été organisées autour d'un thème principal par mois et par groupes d'âges. Outre les activités pratiquées au centre lui-même, y compris en extérieur, les enfants ont pu bénéficier des équipements municipaux tels que la piscine ou le minigolf. Plusieurs sorties (au moins une

par semaine et par groupe) étaient également au programme. Les enfants ont ainsi pu se rendre par exemple au domaine du Ciran en Sologne, à la ferme de Tigy ou à la ferme du Coqalane, au zoo de Beauval, au labyrinthe de Beaugency ou au Parc floral de La Source. Ils ont aussi pu pratiquer du canoë, du bubble pump ou de l'accrobranche.

Pour les enfants qui le souhaitaient, chaque groupe a pu profiter d'au moins une soirée et une nuit au camping, organisé sur un site de la commune en bord de Loire. Deux soirées festives, préparées avec les animateurs, se sont déroulées fin juillet et fin août. Elles ont réuni enfants et parents dans une ambiance conviviale. ■



camps

Les jeunes Chapellois en mode découverte



Plusieurs camps de jeunesse sont proposés par la ville au fil de l'année sous l'encadrement des responsables et animateurs du centre de loisirs. Douze jeunes Chapellois, âgés de 11 à 14 ans, ont ainsi pu découvrir en juillet le patrimoine culturel et sportif de **Barcelone** et goûter à la gastronomie espagnole. Après les visites, en particulier celles de la cathédrale Sagrada Familia, du stade

Camp Nou ou encore du Marineland, le retour au camping était placé sous le signe de la baignade, celui-ci disposant d'une piscine et étant situé à proximité de la plage. Les jeunes ont ainsi pu allier détente et découverte, sous la chaleur catalane.

D'autres jeunes ont goûté à un séjour plus sportif en découvrant le **bassin d'Arcachon** avec sa célèbre dune du Pilat, son parc aquatique ainsi que son île aux oiseaux. Les journées ont été essentiellement rythmées par du char à voile et du surf, activités très physiques qui leur ont quand même laissé assez d'énergie pour une soirée accrobranche ainsi qu'une initiation au paddle et à la pirogue. ■



activités

Ticket sport

Plusieurs activités sportives encadrées par des éducateurs municipaux ont été organisées du 6 au 12 juillet pour des jeunes Chapellois âgés de 11 à 16 ans. Ces derniers ont notamment pu s'adonner au badminton, au tennis, au football, à l'ultimate ainsi qu'au saut à la perche. Une journée à Center parcs figurait également au programme.

enfants

Inscriptions

Centre de Loisirs

→ **Vacances de Noël :**
le centre de Loisirs accueillera les enfants du lundi 19 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017.

→ **Mercredis de la 3^{ème} période :**
Accueil des enfants de 11h30 (fin de l'école) jusqu'à 18h00 du mercredi 4 janvier au mercredi 8 février 2017.

Les inscriptions auront lieu auprès du service Education-Jeunesse (en mairie, 2 rue du Château), **du lundi au vendredi du 7 au 18 novembre 2016** aux horaires habituels et le **samedi 19 novembre 2016** de 9h à 11h30. Inscrivez vos enfants sans vous déplacer avec l'Espace famille du site internet de la ville.

sports d'hiver

Camp ski 2017

Le service Jeunesse organise un camp ski à Albiez-Montrond (Savoie) **du dimanche 12 au samedi 18 février 2017**, pour les jeunes Chapellois nés de 2001 à 2006.

Les inscriptions seront prises au service Education-Jeunesse (en mairie, 2 rue du Château), **à partir du lundi 7 novembre 2016**, à concurrence du nombre de places.

associations

Prochaines
assemblées
générales

- **Secours Populaire Français**
Mardi 4 octobre, 20h30
Espace Béraire
- **FNACA**
Jeudi 6 octobre, 15h
Maison de Beauvois
- **Mille-Pattes Chapellois**
Vendredi 4 novembre, 18h
Plessis des Hauts
- **Naturalistes Chapellois**
Vendredi 18 novembre, 20h
Plessis des Hauts
- **Groupe d'Histoire Locale**
Jeudi 8 décembre, 20h
Espace Béraire

Découvrez le calendrier et toutes les actualités des associations sur le site internet de la ville à la rubrique « Mes activités → Vie associative »

festival

« Images
de l'eau delà » :
festival d'images
sous-marines
À l'Espace Béraire

- **Du ven 25
au dim 27 novembre**
Expo-photos
De 10h à 12h et de 14h à 18h
(de 14h30 à 20h le samedi)
- **Ven 25, à 20h**
Conférence-débat :
**Pourquoi et comment
protéger les aires marines ?**
Animée par Philippe Robert,
ingénieur de l'Agriculture
et de l'Environnement
- **Sam 26, à 20h**
La Nuit de la Plongée :
projection de films primés
ou d'auteurs et de montages
audiovisuels sous-marins
- **Dim 27, de 10h à 17h**
Les Puces d'eau : brocante
de matériel de plongée
et de sports aquatiques



culture

Échap' & Vous ! est de retour
au mois d'octobre

Le festival pluridisciplinaire de La Chapelle-Saint-Mesmin, rendez-vous incontournable de l'automne, se tiendra du 15 au 29 octobre 2016.

Pour cette 8^{ème} édition, le service Vie Culturelle a concocté une programmation éclectique pour tous les publics avec plus d'une dizaine de spectacles concentrés sur deux semaines. Nous aurons le plaisir d'accueillir en tête d'affiche **Arnaud Tsamère** le vendredi 21 octobre. Il présentera son dernier spectacle *Confidences sur pas mal de trucs plus ou moins confidentiels*. Côté concerts, le collectif orléanais **La Vie d'Artiste** et leur projet *Ferré ce Rap* ouvrira *Échap' & Vous !* le samedi 15 octobre, avec en première partie **Dandies**, lauréat du tremplin du festival Balade en Musique. La musique aux accents folk du duo **Sages comme des Sauvages** viendra clôturer ces deux semaines de festival.

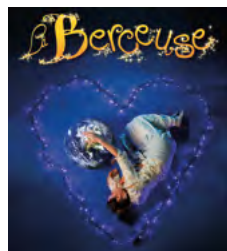
Les enfants ne seront pas en reste, avec plusieurs spectacles dédiés au Jeune Public : *les Chamaloires*, où les petits partiront à la rencontre de créatures légendaires et *Le Rêve de Kiwi*, un conte poétique sur un petit oiseau qui ne sait pas voler.



La programmation détaillée est à retrouver sur le site internet de la ville : www.ville-lachapellesaintmesmin.fr et sur la page Facebook : Culture La Chapelle Saint Mesmin.

médiation

Les berceuses s'invitent au RAM



En plus de la programmation de spectacles, le service Vie Culturelle propose également des actions de médiation culturelle à destination de différents publics. Plusieurs interventions sont prévues pour l'année 2016-2017, fruit d'une étroite collaboration entre les artistes et les services municipaux de la commune. Exemple

avec le Relais des Assistantes Maternelles (RAM). L'une de ces actions se déroulera autour de la représentation *À l'oreille du monde*, spectacle jeune public de Nathalie Manguy, qui invite le spectateur à voyager à travers des berceuses de différents pays.

Nathalie Manguy, chanteuse du spectacle, interviendra au mois de novembre auprès du Relais des Assistantes Maternelles. L'idée de ces ateliers est de permettre aux professionnels de la petite enfance de redécouvrir ce que sont les berceuses, ce qu'elles produisent quand on les chante et quand on nous les chante. Il s'agit de vivre l'expérience soi-même en tant qu'adulte pour se l'approprier afin de la répercuter dans son quotidien auprès des enfants. À la suite de ces ateliers, une représentation sera proposée aux assistantes maternelles et aux enfants du RAM.

→ **Séance tout public : Mercredi 16 novembre, 16h30**, à l'Espace Béraire. **Tarifs : 4 € / 9 €**

ateliers Échanges de savoirs

Prochains ateliers d'échanges de savoirs mis en place par la municipalité :

- **Apprendre à faire du jus de pomme : sam 8 oct, 16h**
- **Fabrication de sa lessive : ven 4 nov, 18h**
- **Préparation du foie gras : ven 9 déc, 18h**

Espace Béraire - Pour vous inscrire ou proposer de futures thématiques : **02 38 22 30 79**

septembre

ven 30

Sortie champignons à Limère
Départ 9h30
Maison des Naturalistes

Soirée à thème
« Détermination
des champignons »
20h - Maison des Naturalistes

ven 30 sept. sam 1^{er} et dim 2 oct.

**Théâtre - La réunion
des Amours, de Marivaux**
Par le Théâtre de la Rive
20h30 (ven/sam) - 17h (dim)
Espace Béraire - 6 € / 8 €
Renseignements et réservations :
06 77 18 04 41
www.theatredelarive.fr

octobre

sam 1^{er}

Mini-braderie
De 9h à 12h - Local du Secours
Populaire Français

sam 1^{er} et dim 2

**Exposition - 1914-1918
à La Chapelle-Saint-Mesmin**
De 9h à 12h et de 14h à 18h
Espace Béraire

du mar 4 au mer 26

**Exposition - Les mystérieux
mystères insolubles**
Aux horaires d'ouverture
de la Bibliothèque Louis Rouilly

ven 7

Lectures théâtralisées
Machins, trucs, bidules,
choses et autres babioles
Par la Compagnie de l'Encre
20h30 - Espace Béraire
2 € / Gratuit moins de 16 ans
et demandeurs d'emploi

sam 8

**Concert - Musiques
d'Amériques du Nord au Sud**
Pièces pour voix,
clarinette et piano
20h30 - Église Saint-Mesmin
Entrée libre

dim 9

**Concert - 30^{ème} anniversaire
du chœur Cantate**
16h - Église Saint-Mesmin
Entrée libre

ven 14

Cinéma - Sur la piste de Yu Bin
Documentaire
de Jean-Christophe Yu
20h30 - Espace Béraire
Entrée libre, sur réservation

sam 15 et dim 16

Exposition-vente
Par le Club Chapellois du Jeudi
De 9h à 18h - Plessis des Hauts

du sam 15 au ven 4 nov.

Exposition - Les Chamaloires
Aux horaires d'ouverture
de l'Espace Béraire - Entrée libre

sam 15

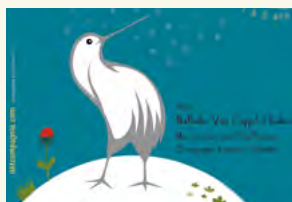
**Concert - La Vie
d'Artiste & Dandies**
20h30 - Espace Béraire
4 € / 9 €

dim 16

Théâtre - Le Café de l'Excelsior
Compagnie Les Fous de Bassans !
16h30 - Café de la Place
Entrée libre

mer 19

Théâtre jeune public
Le Rêve de Kiwi
Not Compagnie
16h30 - Plessis des Hauts
2 € / 5 €



jeu 20

Chasse aux trésors
De 14h30 à 16h30 - Bibliothèque
municipale - Entrée libre

ven 21

Rencontre - Patrick Bressot,
illustrateur pour la jeunesse
14h - Salle Messemin
Entrée libre

One-man-show
Arnaud Tsamère
20h30 - Espace Béraire
29 € / 34 € (places numérotées)

**Soirée à thème - Le rouge
et le noir chez les insectes**
Par les Naturalistes Chapellois
20h - Maison des Naturalistes

sam 22

Art culinaire - Gustation
Christian Dupont et l'Entente Addis
20h30 - Espace Béraire
9 € / 14 €

dim 23

**Concert - Orchestre
Symphonique des Jeunes
du Loiret & Nicolas Séguy**
16h30 - Espace Béraire
2 € / 5 €

mar 25

Après-midi jeux de société
De 14h30 à 16h30 - Bibliothèque
municipale - Entrée libre

mer 26

Théâtre - Les Chamaloires
La Troupe des Salopettes
11h et 14h30 - Espace Béraire
2 € / 5 € (places limitées)

sam 29

**Concert - Sages comme
des Sauvages** - 9 € / 14 €
20h30 - Espace Béraire

novembre

mar 1^{er}

Marché aux jouets - Proposé
par l'association familiale
De 9h à 17h - Espace Béraire

ven 4 et sam 5

Braderie d'hiver
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Local du Secours
Populaire Français

sam 5

**Lecture - Lutins et Lutines,
à la rencontre de créatures
merveilleuses** - Entrée libre
10h30 - Bibliothèque municipale

Concert/Expo - MavricaLive 5
Par l'association Mavrica
19h - Espace Béraire
6 € / 3 € (adhérents)

du lun 7 au ven 11

**Exposition - 1914-1918
à La Chapelle-Saint-Mesmin**
De 9h à 12h et de 14h à 18h
Espace Béraire

ven 11

**Cérémonie commémorative
de l'Armistice de 1918**
10h30 - Cimetière du Bourg

Banquet du 11 novembre
Par les Anciens Combattants
13h - Espace Béraire
30 € - Inscriptions avant
le 3 novembre au 02 38 88 55 49

mer 16

Chant jeune public
À l'oreille du monde
La Berceuse - 4 € / 9 €
16h30 - Espace Béraire

sam 19

Collecte de sang
Par l'association
du Don du Sang Bénévole
De 8h30 à 12h30 - Espace Béraire

du sam 19 au lun 21

Expo photo
Les journées de l'image
Par le Club Photo Chapellois
De 10h à 12h et de 14h à 18h
Espace Béraire - Entrée libre

du ven 25 au dim 27

Images de l'eau delà :
festival d'images
sous-marines
Voir programme page 10
www.imagesdeleaudela.fr
Espace Béraire

mer 30

**Exposition et vente
de livres neufs** - Entrée libre
De 10h à 18h - Salle Messemin

décembre

ven 2

**Soirée à thème - Les rayures
jaunes chez les insectes**
Par les Naturalistes Chapellois
20h - Maison des Naturalistes

sam 3

Braderie spéciale
Jouets et cadeaux
De 9h à 12h30 - Local du Secours
Populaire Français

Arbre de Noël
16h - Inscriptions au plus tard
le 24 novembre au local du SPF

**Lecture - Les méchants
dans les histoires** - Entrée libre
10h30 - Bibliothèque municipale

sam 3 et dim 4

Expo-vente - Artisanat russe
Par l'association APREI
De 10h à 18h - Espace Béraire

dim 4

Marché de Noël
Par l'association Détente et Loisirs
De 10h à 18h - Espace Béraire

mer 7

**Cinéma - Moi, moche
et méchant**
De Chris Renaud et Pierre Coffin
16h30 - Espace Béraire
Entrée libre, sur réservation

ven 9

Concert de Noël
Par l'École municipale
de musique, danse et théâtre
20h - Espace Béraire
Entrée libre, sur réservation
au 02 38 72 13 08

sam 10

Lecture - Histoires de Noël
10h30 - Bibliothèque municipale
Entrée libre

**Conférence - La généalogie
de propriété**, un autre moyen
de connaître l'histoire de notre
commune. Proposée par le GHL
17h - Espace Béraire - 2 €

mer 14

**Conte - Voyage autour
de la terre** (avec un goûter)
Compagnie Dis Raconte
16h - Espace Béraire - 2 € / 5 €

**Conte - Grain de sagesse,
grain de folie** (avec dégustation)
Compagnie Dis Raconte
20h30 - Espace Béraire - 4 € / 9 €

billetterie



Espace Béraire
Rue de Béraire - 45380
La Chapelle Saint Mesmin
02 38 22 30 79
Lundi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h15
(16h30 le vendredi)
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h15



éclairage

Quelle intercommunalité pour demain ?

Les élus de l'agglomération doivent se prononcer sur la transformation de la communauté d'agglomération en communauté urbaine avant son évolution envisagée en métropole. Quels sont les enjeux d'une telle décision et son impact pour les 275 000 habitants de l'agglomération.



La première forme de large coopération intercommunale dans notre agglomération remonte à 1964 avec la création du SIVOM qui regroupait 12 communes dont La Chapelle-Saint-Mesmin. Au fil du temps, de nouvelles communes ont rejoint l'entité qui est devenue une communauté de communes en 1999 et une communauté d'agglomération (CA) en 2002. Elle compte désormais 22 communes et ses compétences se sont élargies au fur et à mesure. L'agglomération exerce aujourd'hui seule et de manière exclusive plusieurs compétences parmi lesquelles les déplacements urbains, la gestion des déchets, l'assainissement et le développement économique. Elle exerce également d'autres compétences de façon partagée avec les communes telles que la voirie (reconnue d'intérêt communautaire), l'insertion et l'emploi, l'habitat et l'aménagement de l'espace.

La loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) renforce les intercommunalités.

Les élus de l'agglomération vont devoir se prononcer sur la transformation de l'actuelle communauté d'agglomération en communauté urbaine (CU). L'évolution vers une métropole est aussi envisagée suivant le projet de loi relatif à l'aménagement métropolitain adopté le 3 août dernier en conseil des ministres et qui sera débattu au Parlement. Dans tous les cas, les élus devront se prononcer sur le nouveau nom proposé pour l'entité intercommunale : « Orléans Métropole ».

La loi MAPTAM votée en 2013 a abaissé le seuil démographique de création d'une communauté urbaine de 450 000 à 250 000 habitants. Notre agglomération peut donc désormais y prétendre. Une communauté urbaine exerce des compétences obligatoires ou facultatives regroupées en sept blocs. Par rapport à notre situation actuelle, cela impliquerait de nouveaux transferts de compétences des communes vers l'agglomération. Parmi ces compétences figureraient notamment le transfert en quasi-totalité de

la voirie, de la gestion de zones d'activités, la construction, l'aménagement et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ou les services d'intérêt collectif comme l'eau potable et les cimetières. Le plan local d'urbanisme (PLU) qui permet aujourd'hui de définir les orientations et les règles en matière d'urbanisme au niveau communal serait transféré et deviendrait intercommunal.

Le transfert d'une compétence implique également le transfert des personnels qui y sont rattachés. L'année 2017 devrait tout-fois constituer une année de transition, les communes restant dans un premier temps l'employeur des agents dans le cadre de conventions passées avec l'agglomération. Une évaluation des charges transférées (moyens humains et matériels) sera réalisée dans le cadre d'une commission locale où chaque commune est représentée. Un transfert de recettes équivalentes sera ensuite décidé. Un transfert de fiscalité pourra ainsi être opéré notamment sur les montants que les communes perçoivent de l'agglomération chaque année.

L'impact de cette évolution est donc important et ses conséquences nombreuses. Les nouvelles compétences à transférer concernent le quotidien des habitants. De quelle autonomie disposeront alors les communes ? Pourront-elles encore maîtriser leur cadre de vie ? Leurs ressources, déjà diminuées, seront encore amputées. Comment sera organisée la transition pour les agents territoriaux ? Comment l'avis des citoyens sera-t-il pris en compte dans un système représentatif différent de celui des communes ? De nombreuses questions sont posées. Les élus de l'agglomération devraient se prononcer avant la fin de l'année. Une réunion publique est organisée dans notre commune à l'initiative de la municipalité pour en débattre. Nos communes et notre agglomération sont aujourd'hui devant un choix crucial pour l'avenir. ■

rendez-vous ↓

Réunion publique d'information

En présence de Charles-Éric Lemaigen, Président de l'AggLO

MERCREDI 5 OCTOBRE
19h - Espace Béaire

Le calendrier :

→ **29 septembre 2016** :
vote du conseil de communauté sur les transferts de compétences et les nouveaux statuts ainsi que sur le nouveau nom de l'entité intercommunale : « Orléans Métropole ».

→ **Octobre à décembre 2016** : vote des conseils municipaux des 22 communes

→ **1^{er} janvier 2017** : création de la communauté urbaine

→ **1^{er} juillet 2017** : création de la métropole (si la loi est adoptée)

3 QUESTIONS À

Valérie Barthe
Cheneau,
conseillère municipale
et conseillère
communautaire



Quelle impression tirez-vous de vos deux premières années d'élue au sein du conseil de l'agglomération ?

Elles ont été très enrichissantes, tant sur le plan personnel que sur le plan politique. Ce premier mandat d'élue m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement de cette instance. J'ai beaucoup appris par ma présence régulière, en travaillant mes dossiers, ainsi qu'au contact de certains élus expérimentés. En tant que femme, je suis aussi fière de siéger dans un hémicycle totalement paritaire en regrettant que la règle de la parité ne soit pas soumise à l'exécutif.

Dans quel état d'esprit abordez-vous le débat sur la transformation de l'agglomération et le transfert de nouvelles compétences ?

Les changements sont inévitables. Les principales difficultés porteront sur la voirie et sur le plan local d'urbanisme car ces compétences ont un impact direct sur notre cadre de vie. Le débat est important, les décisions à prendre sont décisives pour l'avenir de notre commune. Nous devons garder notre place. En tant qu'élue de La Chapelle-Saint-Mesmin, je serai vigilante et je voterai dans l'intérêt de ma commune.

Selon vous, les communes auront-elle encore leur place au sein d'une agglomération plus puissante ?

Oui bien sûr car les communes sont l'échelon de proximité, de terrain et d'écoute ! Ce sont elles qui, étant au plus près des habitants, peuvent répondre au mieux à leurs besoins. Il faut travailler dans le respect des communes et une Agglo plus puissante, avec des moyens plus importants portera aussi des projets plus ambitieux. Je suis déterminée à m'impliquer fortement dans cette mutation, avec le maire, pour permettre à notre commune d'en récolter les bénéfices.



initiative

Des jardins familiaux

à l'initiative de la ville

Des jardins familiaux sont en cours de création rue de Vaussoudun. Cet engagement de l'Agenda 21 communal et du projet municipal vise à favoriser le lien social et intergénérationnel et à soutenir les démarches en faveur d'une agriculture de proximité.



« Douze parcelles d'un peu plus de 100 m² chacune »

Cette initiative de la municipalité est un engagement de l'Agenda 21 communal (Action n°11) et du projet municipal. Il s'inscrit avec d'autres actions, comme l'approvisionnement en produits locaux pour la restauration scolaire, en faveur du soutien à une agriculture de proximité. Le terrain retenu est situé dans le val, rue de Vaussoudun, à proximité des serres municipales et du terrain accueillant le rucher pédagogique créé par la ville. C'est dans ce cadre paysager que la ville a fait l'acquisition de parcelles ces dernières années pour y aménager dans un premier temps un espace de 2100 m² destiné à recevoir les jardins familiaux.

Les services municipaux ont réalisé les travaux de viabilisation avant l'été (places de stationnement, chemin, réseau d'eau). Douze parcelles d'un peu plus de 100 m² chacune sont en cours d'aménagement ainsi que l'installation des abris de jardin.

Ces derniers auront une surface de 6 m² par parcelle et seront prolongés par un auvent. La conception du projet et notamment son insertion paysagère a été confiée à l'atelier d'architecture Taïga. Les jardiniers disposeront d'un accès à l'eau, d'un composteur, d'un récupérateur d'eau et de toilettes sèches. Les jardins devront être cultivés dans le cadre d'une démarche raisonnée, l'utilisation des pesticides étant proscrite. Les jardiniers s'engageront à respecter le règlement intérieur et la charte environnementale associée. Cette action s'inscrit dans le prolongement des engagements pris par la ville en faveur de la protection de la biodiversité.

La redevance annuelle demandée sera d'environ 100 euros pour une période courant du 1^{er} novembre au 31 octobre. L'affectation des parcelles sera orientée en priorité pour les résidents de la commune ne disposant pas de jardin. La gestion des terrains sera confiée à l'association orléanaise pour les jardins ouvriers et familiaux (AOJOF). Ce projet bénéficie du soutien financier de la Région Centre-Val-de-Loire à hauteur de 50 % du coût global. En fonction des résultats de cette première expérience, une extension du site pourrait être envisagée à l'avenir. ■

→ Si vous êtes intéressé,

vous pouvez envoyer une demande adressée à Monsieur le Maire par courrier :
Hôtel de ville, 2 rue du Château,
45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN ou par courriel :
contact.mairie@ville-lachapellesaintmesmin.fr

patrimoine

Restauration intérieure de l'église

L'église a bénéficié entre 2012 et 2014 de sa plus importante restauration extérieure jamais réalisée depuis plus d'un siècle. La phase préparatoire à sa restauration intérieure est désormais lancée.

Construite dès les XI^{ème} et XII^{ème} siècles et classée monument historique en 1862, l'église Saint-Mesmin est le fleuron du patrimoine communal. Elle surplombe la Loire dans un cadre naturel remarquable et constitue un élément fort de l'identité de notre ville. Cette année, l'église a ainsi été retenue comme nouveau site hôte du prestigieux festival de musique de Sully et du Loiret.

La ville, propriétaire de l'édifice, a entrepris de 2012 à 2014 la plus importante restauration jamais réalisée depuis plus d'un siècle. Cette restauration a notamment concerné la charpente, la couverture, les façades et murs gouttereaux, le clocher, les vitraux ainsi que les abords immédiats du bâtiment. Le parvis et l'entrée de l'église ont été réaménagés pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Comme la municipalité en avait pris l'engagement, la restauration intérieure de l'église est désormais programmée. Les études de maîtrise d'œuvre viennent d'être lancées. Elles ont été confiées au cabinet de Régis Martin, Architecte en Chef des Monuments Historiques, qui avait déjà supervisé la restauration extérieure de l'église.



Ces nouveaux travaux de restauration intérieure concernent la nef, le chœur, les absides, les bas-côtés ainsi que le rez-de-chaussée du clocher. Le projet fera prochainement l'objet d'une concertation et sera soumis au conservateur régional des monuments historiques. L'État et le Département du Loiret devraient, comme ils l'ont fait pour la restauration extérieure, apporter leur concours financier à la ville en faveur de cette opération. ■

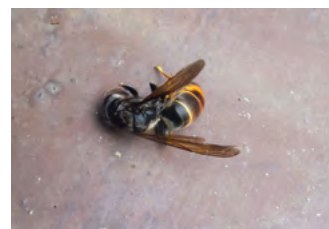
nuisances

Chardons

Conformément à l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2013 (article 1), il est demandé aux propriétaires ou exploitants de parcelles de procéder chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre, à la destruction des chardons sur leurs terrains.

Frelons asiatiques

Les frelons asiatiques constituent une menace pour la biodiversité. Afin d'inciter les propriétaires de terrains sur lesquels des nids de frelons asiatiques sont repérés à procéder à leur destruction par l'intervention d'un désinsectiseur, le conseil municipal a décidé **une prise en charge financière partielle de la commune** à hauteur de 50 % dans la limite d'un plafond de remboursement de 100 €.



→ Si un nid est repéré sur votre propriété, contactez les services municipaux au **02 38 22 34 55** pour connaître les modalités de remboursement.

très haut débit

Les travaux de la fibre avancent

Comme cela a été présenté dans le dossier du précédent numéro de votre magazine « LCSM », les travaux de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné se poursuivent. Ce réseau mutualisé est construit par SFR. Les points de mutualisation (armoires de raccordement situées dans l'espace public) ont été installés au cours de l'été et sont désormais raccordés au noeud de raccordement optique (NRO) situé à Orléans.

Nous entrons désormais dans la phase de déploiement du réseau de distribution qui relie les points de mutualisation aux points de branchement situés au plus près des abonnés. Le prochain numéro de votre magazine vous donnera plus d'informations à retrouver également sur le site internet de la ville. ■



environnement

Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires du pin provoquent un affaiblissement des arbres et des allergies chez certaines personnes exposées aux soies des chenilles. Elles sont de manière générale très urticantes pour les espèces vivantes.

Afin de contribuer à casser leur cycle de reproduction, le service municipal des espaces verts a procédé à l'installation d'une douzaine de pièges à chenilles sur les pins du domaine public. Le piège consiste en un cerclage du tronc en forme de gouttière prolongé par une poche contenant du terreau dans lequel les chenilles s'enterrent en descendant de l'arbre. Cette action a été menée au printemps. Les particuliers peuvent se procurer ces « écopièges » dans les jardineries et réseaux spécialisés.



travaux

Réfection de la route de Blois

La route de Blois correspond à la partie ouest de la Route Départementale 2152 qui traverse notre commune. Une nouvelle couche d'enrobé a été coulée après rabotage de la chaussée sur 6 cm sur une portion linéaire de 1 km. En 2013, c'est une portion

de 2 km de la RD 2152 (de l'autoroute jusqu'à l'avenue de la Rivière des Bois) qui avait fait l'objet d'une réfection. Ces travaux ont été réalisés par le Conseil Départemental à la suite d'une étroite concertation avec la ville.

réfection

Chemin de Fourneaux



La chaussée du chemin de Fourneaux a bénéficié d'une réfection sur une portion de plus de 500 mètres entre la rue de l'Arche et le centre de loisirs.



UGECAM

Pose de la première pierre

Les travaux de construction du centre de rééducation fonctionnelle et de l'EHPAD ont commencé en avril dernier. La première pierre a été posée symboliquement le 17 juin par Michelle Carzon, Directrice nationale de l'UGECAM et par Marc Dufond, Président de l'UGECAM Centre, en présence notamment de Serge Grouard, Député du Loiret et de Nicolas Bonneau, Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin.

Balade en Musique, une belle édition ensoleillée !

Avec une programmation étoffée sur trois jours et sur plusieurs lieux de la ville, la 9^{ème} édition de Balade en Musique a fait la part belle aux découvertes musicales.

Tous les publics étaient réunis pour profiter des trois jours de festivités gratuites proposés par la ville de La Chapelle-Saint-Mesmin, dans une ambiance conviviale. Entre concerts, arts de la rue, théâtre jeune public et expositions, chacun a pu y trouver son compte.

Nouveauté cette année, Balade en Musique a investi plusieurs lieux : bords de Loire, Parc de la Solitude, église Saint-Mesmin... Une occasion pour le public de poser un autre regard sur le patrimoine historique et naturel de notre commune. Retour en images.





17 et 18 juin

Gala de danse de l'École municipale de musique, danse et théâtre

L'année scolaire de l'École de danse s'est clôturée avec deux représentations des jeunes artistes : une scène ouverte à la danse proposée aux élèves le vendredi, et une déambulation artistique autour de la fête foraine le samedi, imaginée par Charlotte Clément, professeure de danse.

25 juin

12^{ème} parade des arrière-grands-mères automobiles

Notre commune accueillait de nouveau cette année, avec le concours de l'association Retrochap, la parade organisée par la Corporation de Saint-Fiacre.



2 juillet

Gala de natation synchronisée

Un très beau spectacle sur le thème du rêve préparé par les ballerines du club chapellois qui fêtait à cette occasion son 30^{ème} anniversaire.



14 juillet

Fête nationale

Lors de la cérémonie officielle, le maire, Nicolas Bonneau, a rappelé le rôle qu'a joué la langue française dans l'unification de notre pays. Quatre sapeurs-pompiers de notre ville ont reçu des distinctions à cette occasion. La fête s'est poursuivie avec le concert de l'Harmonie, le barbecue organisé par l'USC Football, le bal et la retraite aux flambeaux. La soirée s'est achevée par un grand feu d'artifice qui a conquis un public nombreux.



i Retrouvez le feu d'artifice en vidéo sur le site internet de la ville.

2 septembre

Remise des récompenses sportives de la ville

La municipalité met à l'honneur tous les ans des compétiteurs sportifs, entraîneurs ou bénévoles sur proposition des clubs. Cette année, 93 sportifs ont été récompensés pour leurs résultats ou leur engagement.



LA 
CHAPELLE
SAINT 
MESMIN 

ARNAUD TSAMERE

CONFIDENCES
SUR PAS MAL
DE TRUCS
PLUS OU MOINS
CONFIDENTIELS



VENDREDI 21 OCTOBRE
20H30 - ESPACE BÉRAIRE

Tarifs : 29 € / 34 €

Renseignements : 02 38 22 30 79

www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

 Culture La Chapelle Saint Mesmin